

# GESTION CONSEILLÉE

---

CONDITIONS TARIFAIRES  
Applicables aux Personnes  
Physiques  
Pour les PEA / PEA PME en  
vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2024



**PORTZAMPARC**  
BNP PARIBAS GROUP

L'investissement  
en Bourse  
éclairé

## OPÉRATIONS LIÉES AU FONCTIONNEMENT ET AU SUIVI DE COMPTE

### OPÉRATIONS SUR TITRES

|                              |     |
|------------------------------|-----|
| Encaissement de coupons..... | 0 € |
| Opérations Sur Titres.....   | 0 € |

#### Frais de transfert externe plafonnés à 150€

|                                             |                   |
|---------------------------------------------|-------------------|
| Frais de transfert .....                    | 85 €              |
| Transfert externe de titres .....           | 15 € par ligne    |
| Transfert externe de titres non cotés ..... | 50 € par ligne    |
| Mise au nominatif pur.....                  | 100 € par ligne   |
| Mouvement de titres non cotés.....          | 0,5% du mouvement |
| Mise au nominatif administré.....           | 0 €               |

### RELEVÉS

|                                                           |     |
|-----------------------------------------------------------|-----|
| Etat annuel des plus-values fiscales <sup>(1)</sup> ..... | 0 € |
|-----------------------------------------------------------|-----|

### DIVERS

|                                                                                                               |                               |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|
| Emission d'un virement jusqu'à 50 000 € en zone SEPA <sup>(2)</sup> , par internet.....                       | 0 €                           |
| Émission d'un virement en zone SEPA <sup>(2)</sup> , par un autre canal d'internet.....                       | 6 €                           |
| Emission d'un virement international autre qu'en zone SEPA <sup>(2)</sup> (non disponible par Internet).....  | 75 €                          |
| Nantissement.....                                                                                             | 120 €                         |
| Recherche de document archivé (Certaines recherches spécifiques peuvent être facturées à leur coût réel)..... | 120 € par document            |
| Ouverture d'un dossier succession (maximum 3 000 €).....                                                      | 170 € + 0,4 % du portefeuille |
| Procédures civiles d'exécution (saisie, ATD, saisie de valeurs mobilières...).....                            | 120 €                         |
| Retrait partiel sur PEA.....                                                                                  | 100 € par remboursement       |
| Récupération d'impôt sur l'étranger et autres opérations.....                                                 | nous consulter                |
| Clôture de compte.....                                                                                        | 0 €                           |
| Demande de carte d'admission aux assemblées générales (hors Internet).....                                    | 17 €                          |

### OPÉRATIONS DE CHANGE

Les opérations sur instruments financiers libellés en devises autres que l'Euro, donnent lieu à une opération de change lors de leur inscription en compte réalisée aux conditions de cours appliquées à Portzamparc par le prestataire en charge de réaliser l'opération de change. Portzamparc ne reçoit pas de rémunération sur cette prestation.

### ACCÈS INTERNET ([www.portzamparc.fr](http://www.portzamparc.fr)) ET APPLICATION (Portzamparc)

|                                                                                        |         |
|----------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| Consultation et transactionnel (hors frais de connexion variable selon opérateur)..... | gratuit |
| Alertes sur cours et news.....                                                         | gratuit |
| Listes personnelles.....                                                               | gratuit |

## GESTION CONSEILLÉE

### COURTAGE <sup>(3)</sup>

| COURTAGE<br>(par tranche) | COURTAGE PAR TÉLÉPHONE                         |                                                                                                                                           | COURTAGE PAR INTERNET                          |                                                                                                                                           |
|---------------------------|------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                           | BOURSES DE PARIS,<br>BRUXELLES ET<br>AMSTERDAM | BOURSES DE L'UNION<br>EUROPEENNE<br>hors France, Bruxelles et<br>Amsterdam<br><br><i>Hors taxes locales<br/>(frais de brokers inclus)</i> | BOURSES DE PARIS,<br>BRUXELLES ET<br>AMSTERDAM | BOURSES DE L'UNION<br>EUROPEENNE<br>hors France, Bruxelles et<br>Amsterdam<br><br><i>Hors taxes locales<br/>(frais de brokers inclus)</i> |
| De 0 à 15 000 €           | 1,10 % TTC                                     | 1,20 % TTC                                                                                                                                | 0,50 % TTC                                     | 0,50 % TTC                                                                                                                                |
| De 15 001 € à 150 000 €   | 0,78 % TTC                                     | 1,20 % TTC                                                                                                                                | 0,50 % TTC                                     | 0,50 % TTC                                                                                                                                |
| Supérieur à 150 000 €     | 0,35 % TTC                                     | 0,60 % TTC                                                                                                                                | 0,24 % TTC                                     | 0,50 % TTC                                                                                                                                |

## TAXES SUR LES TRANSACTIONS ET LES MARCHÉS

La tarification inclut les frais de courtage dus à Portzamparc et à ses brokers. Cependant des taxes sur les transactions et les marchés peuvent s'ajouter aux frais de courtage et seront à la charge du client.

## OPC (Organisme de Placement Collectif) :

Droits d'entrée / sortie..... voir Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) visé par l'AMF

Portzamparc reçoit une commission de placement versée par la société de gestion, variable selon l'OPC et la société de gestion. Ces commissions portent sur la moyenne pondérée des encours et ne sont pas facturées au client.

Mise à jour en septembre 2020.

|                                        | Moyenne | Min.    | Max.   |
|----------------------------------------|---------|---------|--------|
| Actions de pays Zone Euro              | 0,90 %  | 0,19 %  | 1,30 % |
| Actions des pays de l'Union Européenne | 1,07 %  | 0,362 % | 1,30 % |
| Actions Françaises                     | 1,10 %  | 0,57 %  | 1,23 % |
| Actions Internationales                | 0,71 %  | 0,33 %  | 1,28 % |
| Diversifiés                            | 0,77 %  | 0,18 %  | 1,22 % |
| Fonds d'Investissement de Proximité    | 1,41 %  | 1,14 %  | 1,43 % |
| Fonds Etrangers                        | 0,65 %  | 0,07 %  | 1,63 % |

## COMMISSION DE GESTION CONSEILLÉE (incluant les droits de garde)

|                                                             |        |
|-------------------------------------------------------------|--------|
| Partie du portefeuille inférieure ou égale à 250 000 €..... | 0,92 % |
| Partie du portefeuille au-delà de 250 000 €.....            | 0,70 % |
| Frais fixes additionnels.....                               | 150 €  |

### Droits de garde

|                                                             |        |
|-------------------------------------------------------------|--------|
| Partie du portefeuille inférieure ou égale à 250 000 €..... | 0,40 % |
| Partie du portefeuille au-delà de 250 000 €.....            | 0,30 % |

### Mode de calcul des droits de garde - commission de Gestion conseillée -

Ces droits et commissions sont prélevés le 3<sup>ème</sup> trimestre de l'année N (année de référence).

Assiette de calcul pour l'année N : moyenne de la valorisation du portefeuille titres et espèces à chaque fin de mois 06/N-1, 09/N-1, 12/N-1 et 03/N.

En revanche les espèces sont exclues de l'assiette de calcul des droits de garde pour les PEA et PEA-PME mais pas des commissions de gestion conseillée.

Pour les comptes ne présentant pas de valorisation à une ou plusieurs dates de référence, la moyenne sera calculée sur les valorisations de une à trois dates de référence en fonction de la date d'ouverture du compte.

Pour les comptes ouverts entre fin 04/N et la date de prélèvement, le montant retenu pour le calcul sera égal à la valorisation à la fin du mois précédant la date du prélèvement.

En cas de transfert ou de clôture du compte en cours d'année N, les commissions de gestion de l'année sont dues intégralement, les droits de garde sont calculés au prorata de la date de transfert ou de clôture.

(1) Hors application des abattements pour durée de détention.

(2) Le virement SEPA (Single Euro Payments Area) est un ordre de paiement initié par le donneur d'ordre et utilisable pour les transactions libellées en euros, entre deux comptes tenus par des établissements financiers localisés dans l'espace SEPA (28 États membres de l'Union Européenne auxquels s'ajoutent la Norvège, le Liechtenstein, l'Islande, la Suisse ainsi que Monaco et Saint Marin).

(3) Les frais de courtage sur les transactions réalisées en Gestion Conseillée ne sont pas soumis à la TVA.

*Ce document reprend les conditions tarifaires en vigueur au 1er janvier 2024, applicables aux principales opérations destinées à la clientèle des clients personnes physiques et personnes morales. La présente tarification peut être modifiée moyennant le respect des conditions et modalités de préavis précisées contractuellement. Elle n'est pas exhaustive.*

*Votre interlocuteur habituel est à votre disposition pour répondre à toute demande spécifique.*

*Ces tarifs sont exprimés en euros et indiqués TTC, lorsqu'ils sont soumis à la TVA, en tenant compte d'une TVA maximum au taux en vigueur de 20 %. Le montant de TVA applicable pourra varier en fonction des règles de territorialité de la TVA déterminées par rapport au lieu de résidence.*

*Les prestations non mentionnées dans cette plaquette pourront donner lieu à une facturation dont le montant vous sera communiqué préalablement.*

## CONTACTS

---

### PARIS

16 rue de Hanovre  
75 002 Paris  
+33 (0)1 40 17 59 49

### NANTES

13, rue de la Brasserie  
44 100 Nantes  
+33 (0)1 40 17 59 49

### LYON

10 rue de la République  
69 001 Lyon  
+33 (0)4 72 10 40 00

### MARSEILLE

579 avenue du Prado  
13 008 Marseille  
+33 (0)4 91 77 00 74

**[www.portzamparc.fr](http://www.portzamparc.fr)**

Coût de l'appel et coût de connexion variables selon les opérateurs.

**Portzamparc** : SA au capital de 5 033 368 € - RCS Paris 399 223 437  
Siège social : 1, boulevard Haussmann 75009 Paris -  
[www.portzamparc.fr](http://www.portzamparc.fr) Intermédiaire en assurance N°ORIAS 07027204 -  
[www.orias.fr](http://www.orias.fr)



**PORTZAMPARC**  
BNP PARIBAS GROUP

L'investissement  
en Bourse  
éclairé